

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

VILLE DE UZERCHE

REVISION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE
PUBLIQUE
ECHELLE : 1/7 500

PRESCRIPTION : 15 février 2016
DEBAT SUR LE PADD : 2 avril 2019
ARRÊT : 26 juin 2019
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 24 août au 25 septembre 2020
APPROBATION :

6.4.a

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONE
9, avenue Maurice Bourges Maunoury
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@bue-urbadoc.fr

Légende

Servitudes d'Utilité Publique

- AC4 : zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ex-ZPPAUP et SPR)
- AC1 - Protection des monuments historiques
- AC 2 - Préservation des sites
- T1 - Voie ferrée
- AS1 - Protection des eaux potables et minérales
- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Zone sensible
- I4 - Réseau électrique
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels (PPRN)
- Risque inondation
- Risque mouvement de terrain
- PT1 - Protection des centres radio-électriques (réception)
- Zone de garde radioélectrique
- Zone de protection radioélectrique
- PT2 - Protection des centres radio-électriques (émission)
- Zone primaire de dégagement
- Zone secondaire de dégagement
- Zone spéciale de dégagement

Autre légende

Bâtiment non cadastré, repéré à titre indicatif

Liste des servitudes AC1 :

- 1 - Dolmen dit La Maison du Loup
- 2 - Château-la-Blanche - Vestiges du château motte, fossés et basse cour

